

« Qu'on en finisse avec la résistance qui pleure, car la vraie, c'est celle qui chante comme l'avenir »

Déborah Livet

les Hauts-de-France, intitulée « *L'homme libre* » sur laquelle figure cette inscription : « *Nous sommes contre la dictature et ne faisons aucune distinction entre celle de Berlin et celle de Vichy, celle de Rome et celle de Madrid ou encore de Moscou.* ». Déborah Livet a alors ajouté : « *Qu'on en finisse avec la résistance qui pleure, car la vraie, c'est celle qui chante comme l'avenir. Comme un matin de soleil, comme la jeunesse qui vient, comme un ciel libre et bleu. La vraie résistance c'est celle qui chante les hommes de demain.* »

Un livre de recette pour se donner de l'espoir

En 1943, les nazis décidèrent de créer une organisation secrète sur l'île de Schlei-munde en mer Baltique afin d'y créer une arme secrète composée d'immenses torpilles de 13 mètres de long. Au mois d'août 1943, la Royal Air Force débarqua au-dessus de l'île pour en bombarder une partie. Les nazis recréèrent ensuite une usine à Dora, un camp de travail et d'extermina-

MODÉRATRICE :

Déborah Livet, docteure en histoire de la musique et musicologie de l'Université Paris Sorbonne

INTERVENANTS :

Arnaud Marzorati, musicien de la Compagnie Les Lunaisiens

Anthony Millet, musicien de la Compagnie Les Lunaisiens

tion. Les détenus devaient y vivre presque sans eau, sans voir le soleil, avec une maigre ration de nourriture. D'après des témoignages conservés à Caen, à la Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC), on sait maintenant que 10% des détenus dormaient sans couverture, pas plus de 5h par nuit, que l'eau se trouvait à 1 km du dortoir, que leurs sous-vêtements ne pouvaient être changés que toutes les 4 à 7 semaines et qu'un petit morceau de savon devait suffire pour plusieurs semaines. « *À Dora, précise Déborah Livet, ils avaient le droit à du café le matin, une soupe, et la même chose le soir.* » Parmi les détenus, l'un d'entre eux a laissé un livre de recettes pour se donner de l'espoir. Parmi elles, celles d'un clafouti, d'une soupe de poisson, de macaronis à la confiture.

Les textes interprétés par le duo provenaient des archives de la ville de Thionville et avaient été retrouvés à Dora. D'autres étaient issus du musée de la Coupole des Hauts-de-France et du Mémorial de la Shoah. « *On voulait vous présenter cette façon qu'ont eu les Français, les maquisards, les partisans, les détenus, de résister à leur manière, par la musique et la poésie.* » Ce temps fort jeunesse s'est terminé par un moment d'échanges avec les lycéens. L'un d'entre eux s'interrogeait sur les mélodies qui rappelaient souvent des airs déjà connus, comme celui de l'Internationale, chant révolutionnaire écrit pendant la répression de la Commune de Paris en 1871. Le musicien Arnaud Marzorati a alors répondu que pour ces résistants, utiliser un air très connu et universel afin d'y calquer des textes originaux et engagés, était un moyen de fédérer et d'affirmer leur choix politique. « *Chanter des mélodies dans la rue, ne serait-ce qu'un extrait en sifflotant par exemple l'Internationale, une troupe passait et vous étiez emprisonnés, torturés. Et ça existe encore, c'est la barbarie de l'humain* » a-t-il expliqué.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

IRAN : LA PEINE DE MORT COMME OUTIL DE RÉPRESSION POLITIQUE

Le 28 septembre, 14h-15h30, salle Azur



Taimoor Aliassi, Nicolas Perron et Shole Pakravan

© Pierre Galliot - Région Normandie

Exécuter pour terroriser

« *L'Iran est le pays qui utilise le plus la peine de mort et un des derniers à l'appliquer en public dans une optique répressive* », annonce Nicolas Perron pour introduire la conversation.

La projection d'un court film documentant les conséquences de la mort de Mahsa Amini en septembre 2022 précède l'intervention de Taimoor Aliassi, réexpliquant brièvement l'origine du mouvement Femme, Vie, Liberté en Iran et la révolution qui traverse le pays depuis. L'État iranien « *utilise la répression pour contrôler la population et procède donc chaque année à des centaines d'exécutions, d'autant plus lorsqu'il se sent menacé* ». Il revient ensuite sur l'aspect ethnique de la répression en Iran, qui cible directement Kurdes et Baloutches, « *une discrimination qui date de 1979, lorsque Khomeini a fait choisir par référendum entre un régime monar-*

« La loi iranienne est basée sur la charia islamique qui avantage les hommes dans tous les domaines »

Taimoor Aliassi

chique et un régime islamique et que les Kurdes s'y sont opposés, déclenchant un djihad contre la population ». Le militant iranien précise par ailleurs qu'une « *femme issue de ces minorités subit encore plus violemment ces discriminations* ». Si les femmes souffrent particulièrement en Iran, c'est « *parce que la loi iranienne est*

basée sur la charia islamique qui avantage les hommes dans tous les domaines ». Par exemple, « lors d'une lapidation, tandis que les hommes ne sont enterrés que jusqu'au bassin, les femmes sont enterrées jusqu'au cou avant qu'on leur lance cinquante pierres ce qui réduit drastiquement leurs chances de survie ».

« Je me bats pour que cela n'arrive pas à d'autres familles, pour que l'Iran reconnaisse que la peine de mort est un acte violent contre l'humanité »

Shole Pakravan

Après cette analyse, Shole Pakravan revient sur son parcours personnel tragique, qui l'a amenée à s'opposer au régime des ayatollahs. En effet, « en 2007, [s]a fille a été victime de viol et, se défendant à l'aide d'un couteau, a tué son agresseur ». Malheureusement, « on a découvert que l'homme en question était membre des Gardiens de la révolution », donc « le régime a soutenu sa famille et a demandé la qisas, soit des représailles en nature ». « Après sept ans de combat », continue-t-elle, « ma fille a été exécutée ». Après cela, « je ne voulais plus vivre »

mais heureusement, « une femme qui avait perdu son fils est venue me voir et m'a aidée à me soigner ». « Grâce à elle, raconte la mère de Reyhaneh Jabbari, nous avons rencontré d'autres mères endeuillées et je me suis dit que ma fille n'aurait pas voulu que je sombre, donc

MODÉRATEUR :

Nicolas Perron, directeur des programmes Ensemble contre la Peine de Mort

INTERVENANTS :

Taimoor Aliassi, directeur exécutif et représentant auprès des Nations unies de l'association Kurdistan Human Rights Association-Geneva (KMMK-G)

Shole Pakravan, activiste iranienne, mère de Reyhaneh Jabbari, condamnée à mort et exécutée pour le meurtre de son violeur présumé

je me suis relevée et j' ai trouvé une raison de vivre ». Rejoignant la thématique de la discussion, elle déclare que « la peine de mort n'est pas un châtement normal car elle punit la famille du condamné pour toujours ». De plus, « avant d'être exécutés, les détenus sont en isolement, la famille est dans l'inconnu, personnellement je devenais paranoïaque, je voyais ma fille partout dans la rue ». Aujourd'hui, « je me bats pour que cela n'arrive pas à d'autres familles, pour que l'Iran reconnaisse que la peine de mort est un acte violent contre l'humanité ».

Soulignant le titre du documentaire - Sept Hivers à Téhéran (2023) - qui raconte le combat de Shole Pakravan pour la libération de sa fille, le modérateur invite l'Iranienne à décrire le fonctionnement de la qisas. En vigueur depuis l'arrivée des mollahs en 1991, cette loi donne le droit aux familles de « demander réparation par le sang, c'est-à-dire par la peine de mort ». « Il est parfois possible de faire un deal avec la famille en la payant », continue-t-elle, « mais dans mon cas, ils étaient riches et ont exigé cette vengeance ». Cette loi du talion « n'est qu'une loi de haine et de sang », assène Shole Pakravan. Elle insiste sur « l'utilisation de cet outil pour réprimer », ajoutant qu'elle « garde espoir dans la nouvelle génération qui se bat pour son abolition, qui se mobilise dans la rue et sur les réseaux sociaux ». Le militant iranien Taimoor Aliassi termine cette discussion en affirmant que « la situation se radicalise, le régime est déterminé à réprimer la jeunesse mais la jeunesse est déterminée à changer le régime ».

AU CŒUR DU CONFLIT, CES ENGAGÉS POUR LA PAIX EN AFRIQUE

Le 29 septembre, de 10h30 à 12h, salle OR



Drissa Traoré, Binta Sidibe-Gascon, Ousmane Ndiaye, Niagalé Bagayoko et François Hericher

S'engager pour les droits de l'Homme, sans distinction

« Comment percevez-vous le rôle des cliqués dans les conflits ? », interroge Ousmane Ndiaye afin de lancer les échanges. Niagalé Bagayoko remarque que la force du communautarisme est l'un des principaux leviers manipulés par les acteurs des conflits en Afrique. Elle cite en exemple le génocide rwandais, qui a fait près d'un million de morts en 1994. Un massacre notamment rendu possible à cause de la mobilisation, par la communauté hutue, d'instruments médiatiques tels que la Radio télévision libre des Mille Collines pour appeler aux meurtres des Tutsis.

Comment expliquer un tel drame ? « En Afrique, il existe des communautés très homogènes, ce qui s'explique par l'existence de dynamiques très cloisonnées qui relèvent d'une logique de castes. Des modes de vie et des métiers, tels qu'agriculteurs ou éleveurs, se sont ainsi perpétués

à travers les siècles, entraînant nombre de confrontations douloureuses », explique Binta Sidibe-Gascon. Ces dynamiques sont aujourd'hui réactivées. Les Peuls, majoritairement éleveurs, sont désormais ciblés sur la base de la couleur bleue de leurs vêtements, de leurs traits physiques ou de leurs comportements. « Dans une région sahélienne en proie aux groupes armés et aux organisations terroristes, il existe un délit de faciès qui identifie les Peuls à des terroristes, appelant par là-même à s'en débarrasser. Les civils de la communauté, ciblés par les différents groupes armés comme par les armées des pays sahéliens, paient donc un lourd tribut », alerte la vice-présidente de l'Observatoire Kisaal (« protection » en peul). L'organisation œuvre à protéger les civils subissant ce type de discriminations au Sahel, quelle que soit leur communauté.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube